



Was get's nei's en Dassana ?

L'Edito du Maire



Chers habitants de Dessenheim,

Vous avez entre les mains le premier Coucou de la municipalité 2020-2026. C'est la première fois que je m'adresse à vous depuis l'élection municipale, et je tiens à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés pour que la démocratie s'exprime, malgré le contexte sanitaire difficile du moment. La chape de plomb du confinement qui a suivi ne nous a pas permis de prendre en main les affaires de la commune comme nous l'aurions souhaité, mais dès l'installation du Conseil municipal, mon équipe et moi-même nous sommes mis au travail, afin de pouvoir résorber le plus rapidement et le plus efficacement possible les retards inévitables que cet épisode a engendré.

J'ai eu le grand plaisir au cours de cette courte période de rencontrer certains d'entre vous. J'ai apprécié chacun de ces moments d'écoute et d'échange, et j'entends bien continuer à me rendre disponible pour répondre à vos questions et prendre en compte vos attentes.

Depuis le 26 mai, nous avons organisé deux conseils municipaux à des intervalles très rapprochés, qui nous ont permis notamment de voter le budget 2020 et de mettre en place les commissions de travail. Mais le dossier le plus urgent qu'il nous a fallu aborder concerne le devenir de la salle communale, avec cette échéance inexorable du 1er juillet 2020, date à laquelle le bail liant l'ASLD et la commune a pris fin.

Le confinement n'ayant permis à personne de pouvoir préparer cette transmission dans des conditions sereines, il nous a fallu être extrêmement réactifs. A l'heure actuelle, beaucoup de choses sont en train de se mettre en place, grâce notamment à des échanges réguliers et constructifs avec les responsables de l'ASLD et des sections sportives et culturelles, mais aussi grâce à des prises de contact avec les instances de la Communauté de communes, du Conseil Départemental, du SDIS. Dès cet été, les commissions « Sport et Culture » et « Bâtiments communaux » travailleront en parallèle, sur les modes de gestion futurs de la salle et le programme de travaux de réhabilitation.

Je me dois aujourd'hui de vous informer qu'un recours a été porté devant le Tribunal Administratif de Strasbourg par un membre de l'opposition siégeant au sein du Conseil Municipal.

Ce recours porte sur trois éléments figurant sur les bulletins de vote de la liste Agir pour Dessenheim :

- L'écriture du terme « origine » au lieu de « nationalité » pour l'un des colistiers
- La mention du nom de l'imprimeur
- La mention du nom marital d'une de nos colistières au lieu de son nom de jeune fille.

La décision finale sera connue d'ici le 10 juillet. Si une annulation du scrutin est prononcée, il faudra organiser de nouvelles élections, à une date qui m'est aujourd'hui inconnue.

La confiance que vous m'avez accordée par les urnes m'honore, et je maintiendrai le cap qui a été fixé, l'énergie que je mets actuellement au service de Dessenheim ne faiblira pas, quoi qu'il arrive. L'équipe qui m'entoure s'est montrée solidaire et engagée, et nous le resterons pleinement dans l'intérêt de la commune.

Prenez soin de vous, et à très vite.

Sébastien
Allion

Compte-rendu du Conseil municipal du 12 juin 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 12 juin 2020 sous la présidence de M. Sébastien ALLION, Maire. Tous les membres étaient présents.

- **Indemnité Maire**

M. le Maire, a fait part de son souhait de fixer l'indemnité de maire à un taux inférieur que le taux maximal de droit soit 43.7% au lieu de 51.6% de l'indice terminal de la fonction publique.

L'indemnité des adjoints est fixée au taux de 19.8% de ce même indice.

- **Affectation du résultat 2019**

Résultat financier de l'exercice 2019 soit :

Excédent de fonctionnement : 458 035.02 €

Excédent d'investissement : 392 869.90 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la reprise en section d'investissement des restes à réaliser pour 513 753€ et des restes à recouvrer pour 104 000€.

- **Budget 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales, après délibéré le conseil municipal, vote à l'unanimité le budget primitif 2020 par chapitre et l'adopte comme suit :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
FONCTIONNEMENT	1 100 535.02	1 100 535.02
INVESTISSEMENT	905 217.90	905 217.90

- **Taxes locales directes et fixation des taux**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les deux taxes locales: foncier bâti (10.76%) et non bâti (53.65%).

- **Personnel communal**

Recrutement d'une secrétaire générale de mairie (cadre B) en vue du départ de Mme Evelyne SERAFFYN qui fait valoir ses droits à la retraite d'ici la fin de l'année 2020.

- **Les commissions communales**

M. le Maire énumère les différentes commissions et leurs missions. Leurs membres seront désignés lors du prochain conseil municipal.

- **Urbanisme**

M. le Maire rend compte des autorisations d'urbanisme délivrées depuis la dernière réunion de l'Assemblée.

- **Travaux mairie**

Rencontre avec le maître d'œuvre du chantier pour un point autour des dernières réserves à lever.

- **Salle des fêtes**

La fin du bail emphytéotique signé entre l'ALSD et la commune intervenant le 30/06/2020, M. le Maire rend compte de l'avancée du dossier et des diverses démarches récemment effectuées :

- Rencontre avec M. DIRRINGER Jean-Claude, Président de l'ASLD : point sur l'état des lieux et des finances,
- Contact avec l'ADAUHR pour démarrer une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

- **Logement du 12 Grand rue**

Le Conseil municipal prend acte de la demande de Mme Justine VOLLMAR quant à son projet commercial qui serait d'implanter son activité dans ce bâtiment communal. La demande sera traitée avec intérêt.

- **Contentieux électoral**

M. le Maire fait état du recours déposé auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg le 27/04/2020 par Mr José RODRIGUEZ visant à annuler les résultats des élections municipales du 15/03/2020.

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 juin 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 24 juin 2020 sous la présidence de M. Sébastien ALLION, Maire.

Excusée : Mme Aurélie FORNY.

- **Indemnité de fonction d'un conseiller municipal**

Aurélia DIRRINGER percevra une indemnité au titre de sa délégation de fonction sur les questions liées au cadre de vie. Elle est fixée à 4.35% de l'indice terminal de la fonction publique.

- **Désignation des membres des commissions communales et de leurs vice-président(e)s.**

L'ensemble des informations détaillées seront disponibles sur le site internet de la commune.

- **Le conseil municipal délibère sur les délégations données à Monsieur Le Maire.**

ACTUALITÉS

Groupe scolaire - Service civique 2020-2021

L'équipe enseignante du groupe scolaire de Dessenheim propose pour la rentrée prochaine un poste en service civique pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Les missions confiées seront les suivantes:

Travaux informatiques, aide à la gestion de la bibliothèque, contribution aux activités éducatives et pédagogiques.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) à Mme Catherine GUARDIOLA, Directrice de l'école primaire.

Adresse : Groupe scolaire de Dessenheim, rue Vauban.

Cabinet d'infirmières

Le recours concernant le maintien de l'accueil des patients au sein du cabinet des infirmières ayant échoué, celui-ci ne recevra plus de patients mais poursuivra ses activités de visites à domicile.

INFORMATIONS DIVERSES

Mise en place de la fibre

La société SOGELINK a avisé la commune de son intention d'effectuer des travaux liés à l'arrivée prochaine de la fibre optique dans les rues suivantes:

Rue Pierre Uhry / Rue d'Oberhergheim / Rue du Cimetière / Rue de Rustenhardt / Rue de Balgau / Rue des Jardins / Grand-rue / Rue de l'Etang / Rue du Général de Gaulle / Rue de la Liberté / Rue de la Forêt / Rue de Colmar / Rue Vauban / Rue des Violettes.

Ces travaux devraient se dérouler entre juillet et décembre 2020.

Emplois saisonniers :

Les postes saisonniers de la commune sont pourvus avec un effectif de 6 jeunes de 16 ans révolus. Ils auront un grade d'agent technique territorial. Afin de garantir la sécurité de ces jeunes durant cette période, la commune leur a fourni une paire de chaussure de sécurité via un bon de retrait qui a été remis aux familles.

Centre aéré d'Obersaasheim

Le centre aéré accueillant les jeunes de Dessenheim et autres communes de la Communauté de Communes n'aura pas lieu cette année au vu des conditions sanitaires actuelles.

Gaminerie Dessenheim

La Gaminerie (enfants de 0 à 3 ans) sera présente les mercredis matins sur Dessenheim à partir de septembre à l'école maternelle. Les inscriptions sont à

faire auprès de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach.

Le plan canicule

Les mairies instituent un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Notre vigilance doit être accrue concernant ce public notamment suite à la situation sanitaire liée au COVID 19.

Ce registre établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille est confidentiel. En cas de niveau 2 de canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre seront contactées.

Rappel des gestes à adopter : (Source : santé publique France)



RAPPEL AU CIVISME

- Le brûlage de déchets verts est strictement interdit par arrêté préfectoral sur tout le département du Haut-Rhin. L'amende encourue est de 300 euros.
- Le dépôt sauvage de gravats sur le ban communal est interdit. La commune portera systématiquement plainte.
- Point d'apport volontaire du cimetière : le coût estimé de la main d'œuvre pour nettoyage de l'emplacement est de 1 000 € par mois soit un manque à gagner de près de 12 000 € pour la commune sur l'année. Il est demandé à tous de faire preuve de civisme et de vigilance.

AGENDA

Sous réserve de la situation sanitaire.

- **14 juillet** : Commémoration devant le monument aux morts, parvis de l'église.
- **21 juillet** : Don du sang à Hettenschlag.
- **1er septembre**: Rentrée des classes.
- **6 septembre** : Concours de pêche inter-société.
- **12-13 septembre** : Journées baskets.
- **20 septembre** : Bourse aux vêtements.
- **24 septembre** : Don du sang à Dessenheim.

ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS

A l'occasion de leurs anniversaires, la municipalité a eu le plaisir d'offrir un panier garni à :

- M. Ernesto ROSSI : 85 ans.
- M. Anton SCHWARTZ: 80 ans.
- Mme Marie-Thérèse IMHOFF: 80 ans.
- Mme Odile FULHABER: 80 ans.
- Mme Marie-Thérèse ROTHENFLUE: 90 ans.

ZOOM SUR NOS ARTISANS ET ASSOCIATIONS

Nos artisans et nos associations font partie des forces vives de Dessenheim. C'est pourquoi nous vous présenterons dans chaque « Coucou », ces acteurs essentiels.

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS : L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves de Dessenheim regroupe une vingtaine de bénévoles à ce jour.

Ils interviennent régulièrement pour l'achat de fournitures et matériels scolaires, financent des sorties pour les élèves de la maternelle à la primaire (cinéma, cirque...) et organisent le marché de l'avent le dernier dimanche de novembre. L'Association des parents d'élèves recherche activement des bénévoles pour compléter leur équipe et s'investir dans de nouveaux projets.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de la Présidente de l'Association Murielle MEYER : murielle.meyer@live.fr ou sur la page Facebook « Association pour les élèves de Dessenheim ».



ZOOM SUR NOS ARTISANS : PARAD'ICE

Nicolas SCHIRRER, habitant de Dessenheim depuis 2016 et artisan glacier pâtisseries a débuté son activité le 1 avril 2018.

Souvenirs et tradition perpétuée, le cœur de son métier s'articule autour de tournées quotidiennes avec son camion de glace qu'il effectue dans les villages alsaciens. Il est notamment présent à Dessenheim, tous les jeudis sur la place du Crédit Mutuel de 15h à 18h. Tenant compte des besoins de sa clientèle, il réalise également des livraisons à domicile dans un rayon de 30km. Afin de rendre sa carte gourmande, il renouvelle celle-ci en fonction des saisons et adapte ses produits en fonction de la demande.

Pour tout renseignement complémentaires n'hésitez pas à vous rendre sur sa page Facebook « Parad'Ice » ou sur son site internet : www.glaces-paradice.fr.

N° de téléphone: 06.83.17.99.81

LE MOT DE L'OPPOSITION par J-P MEYER

Chers concitoyens,

L'épidémie de la COVID 19 nous a plongé dans un contexte sanitaire exceptionnel depuis plusieurs mois, il était primordial de pouvoir nous adresser à vous tous, dès que cela serait possible. Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions chaleureusement. Vous êtes au cœur de notre engagement. Suite aux résultats des élections et au 1er Conseil municipal d'installation, nous avons pris nos fonctions le 26 mai 2020. Néanmoins, nous tenions à vous informer qu'à la suite de plusieurs irrégularités constatées et du faible écart entre les résultats des deux listes (seulement 36 voix et une abstention record, liée à la crise sanitaire, pour notre commune), nous avons décidé, après mûre réflexion, de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg, pour contester les résultats de ce 1er tour. Quelles que soient les conclusions et la décision du tribunal, nous poursuivrons notre travail de manière collégiale avec l'ensemble de l'équipe municipale, afin de porter et accompagner des projets d'avenir pour notre commune. Vous nous avez accordé votre confiance et nous respecterons nos engagements envers vous, avec toute la détermination nécessaire.

Jean-Paul MEYER, Céline BROUSSOU, José RODRIGUEZ